



## Négociations sectorielles CP 202/312/311

---

# LA CONCERTATION SOCIALE SERA BIENTÔT UNE LANGUE MORTE DANS LE COMMERCE. COMEOS DONNE LE TON !

---

Dans le cadre des négociations sectorielles, tout en prétendant vouloir aboutir à un accord, les représentants patronaux rejettent toutes les demandes formulées par les représentants des travailleurs.

Ils se justifient en rappelant leurs défis : la compétitivité, le « coût » salarial et la capacité de s'adapter aux besoins du marché.

De notre côté, nous avons fortement limité ce qui figurait initialement dans notre cahier de revendications :

- L'encadrement de la précarité des contrats : limiter au maximum les contrats étudiants, CDD, CDR ou tout autre contrat précaire
- Le droit de travailler sur 4 jours pour les travailleurs à temps partiel
- L'amélioration des conditions d'octroi de la prime de fin d'année en CP 311
- L'octroi de la prime pouvoir d'achat dans un maximum d'entreprises

La réponse patronale est NON, NON, NON et NON sans aucune autre proposition concernant les 3 premiers points et avec de telles conditions pour « la prime pouvoir d'achat » que personne ne l'obtiendra dans les faits. Les sujets les plus sensibles seraient renvoyés à un hypothétique dialogue sur l'harmonisation des CP ou à une table ronde sur l'avenir du Commerce. Table ronde que rejette Comeos dans les faits depuis des années. Peut-être espèrent-ils passer tout le secteur en CP 202.01... lors des discussions sur l'harmonisation des commissions paritaires !

Ce n'est pas de ce modèle-là que nous voulons !

Pour couronner le tout, Comeos prend les travailleurs qui veulent prendre un crédit-temps ou avoir accès à un RCC en otage en demandant aux enseignes de ne pas signer de convention d'entreprise. Leur objectif : avoir quelque chose à monnayer avec les syndicats.

C'est d'autant plus honteux que tant les crédits-temps que les RCC sont également intéressants pour les employeurs.

Nous avons encore deux réunions programmées en octobre. Il est très probable qu'un rapport de force soit nécessaire pour obtenir quelque chose pour les travailleurs.

---

Soyez à l'écoute de vos délégués, mobilisés ! Les travailleurs du Commerce ont droit à un avenir, à une carrière, ce ne sont pas des jobs d'appoint. Nous voulons un emploi de qualité pour tous et un avenir pour tous. C'est forts de ces revendications que nous nous présenterons aux deux dernières réunions de négociation. Qui sème le vent récolte la tempête, c'est encore plus vrai dans le Commerce qu'ailleurs !

---